



Chronique Ecubléenne



Saint-Martin d'Ecubléi

MAGAZINE MUNICIPAL N° 2

Janvier 2022

SOMMAIRE



ACTIVITES MUNICIPALES

- 3 Le mot du maire
- 4 - 5 Le conseil municipal - Les commissions

LA MAIRIE VOUS INFORME

- 6 Terrain à vendre - Etat civil
- 7 Location salle polyvalente - Bons & centres loisirs
- 8 Cimetière communal
- 9 Nuisances sonores - Hauteur haies - Conciliateur justice - Participation citoyenne

CITOYENNETE ET DEMOCRATIE

- 10 Recensement citoyen - Droit de vote et élection - Calendrier des élections

SOCIAL & SERVICE

- 11 Service à la population sur le territoire - Centre local d'information et de coordination

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

- 12 Repas des aînés - Bon d'achat pour les aînés - Arbre de Noël pour les enfants

HOMMAGE A NOS MORTS - DECORATION ANCIENS COMBATTANTS

- 13 Commémorations du 11 novembre 2021

DEVELOPPEMENT DURABLE

- 14 Nettoyons la nature - Méthanisation

INFORMATIONS PRATIQUES

- 15 Carte d'identité de St-Martin d'Ecublei
- 16 Réponses aux questions les plus fréquentes
- 17 Identification, stérilisation des chats et des chiens

RETROSPECTIVE 2021

- 18 Travaux réalisés
- 19 Feuille de route pour l'année à venir

VIE ASSOCIATIVE & ACTIVE

- 20 - 21 Comité des fêtes - 1936/2021 Exposition voitures anciennes
- 22 à 24 Associations
- 25 Artisans - Entreprises - Assistantes maternelles - Hébergement - Produit du terroir

ARTICLES DIVERS

- 26 - 27 Provenance lieux-dits
- 28 Martin de Tours
- 29 Promenons-nous dans la campagne
- 30 Seneçon de jacob

EDITO



Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022. Qu'elle soit féconde, vous trouve en bonne santé et voie se réaliser vos espoirs et vos attentes que ce soit dans votre vie personnelle ou professionnelle.

Depuis plusieurs mois, nous avons surmonté de nombreuses difficultés et vivons encore une recrudescence de l'épidémie du Covid19 avec une incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire dans les semaines à venir. Ensemble, nous franchirons ce nouvel obstacle et je vous invite pour votre santé, à effectuer votre dose de rappel.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, tâchons de rester optimistes et à l'écoute les uns des autres. N'oublions pas les valeurs essentielles de solidarité et de fraternité, soutenons les personnes malades ou isolées ainsi que celles qui rencontrent

des difficultés et ayons une pensée pour celles qui nous ont quittés. Enfin, sachons faire preuve de bienveillance afin de faire du bien vivre ensemble, une réalité.

Les cérémonies des vœux du Maire ayant été annulées sur la demande de l'exécutif, le conseil municipal et moi-même vous inviterons dès que la situation le permettra et suivant nos disponibilités, à une présentation de votre équipe municipale afin de se connaître, de se retrouver et d'échanger.

Cependant, afin d'avoir des informations sur la vie de St-Martin d'Ecublei, vous avez à votre disposition ce n°2 de votre « Chronique Ecubléenne" et vous pouvez vous rendre quand vous le souhaitez, sur le site internet de la commune <https://stmartinecublei.fr> sur lequel vous avez la possibilité de consulter les comptes rendus du conseil municipal, qui se trouvent à l'affichage public.

Je tiens d'ailleurs à remercier toutes celles et ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités associatives ou professionnelles, animent notre commune.

Bonne et belle année 2022 à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Franck GAULTIER

Maire de St-Martin d'Ecublei

LE CONSEIL MUNICIPAL - MANDAT 2020 • 2026

Le maire



Franck GAULTIER



Nicole MOUGEL



Renée LAURENT



Dominique MARIE

Les adjoints

Les conseillers municipaux



Pascal BOHIN



Marie DUTEIL



Denis WAEYAERT



Carine TESSIER



Bernard LEBRETON



Didier TIRARD



Stéphanie BENOIT



Philippe THOUIN



Carole BLONDEL



Naty MATHIAS



Benoit TREUIL

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS	Titulaires	Suppléants
Urbanisme voiries chemins et réseaux	Franck Gaultier - Renée Laurent - Denis Waeyaert - Bernard Lebreton - Philippe Thouin	Dominique Marie - Benoit Treuil - Didier Tirard - Carole Blondel
Travaux & appels offres	Franck Gaultier - Renée Laurent - Nicole Mougel - Denis Waeyaert - Bernard Lebreton - Carole Blondel	
Finances	Tous les membres du conseil municipal	
Référent bois et forêts	Pascal BOHIN	
Bulletin municipal	Tous les membres du conseil municipal	
Animations - culture	Philippe Thouin - Benoit Treuil - Marie Duteil - Naty Mathias	
Cimetière	Dominique Marie - Marie Duteil - Carole Blondel	
Révision listes électorales	Franck Gaultier - Nicole Mougel - Renée Laurent	
Bureau de vote	Tous les membres du conseil municipal	
Communication presse	Franck Gaultier - Renée Laurent - Dominique Marie	
Référents nos aînés	Franck Gaultier - Nicole Mougel - Renée Laurent - Dominique Marie - Marie Duteil	
Patrimoine	Renée Laurent - Dominique Marie - Nicole Mougel - Marie Duteil	
Référent site internet	Franck Gaultier - Renée LAURENT - Benoit Treuil	
Prévention routière	Renée Laurent - Nicole Mougel - Carine Tessier => Renée LAURENT correspondant sécurité routière pour la DDT	
Impôts CCID	Nicole Mougel - Pascal Bohin - Bernard Lebreton - Stéphanie Benoit - Carole Blondel - Didier Tirard	Marie Duteil - Carine Tessier - Sonia Simonard - Didier Brion - Thierry Lecercle - Jean-Pierre Lambla

COMMISSIONS COMMUNE DE ST-MARTIN D'ECUBLEI

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Elles se réunissent autant que de besoin pour la conduite de projets. Certains dossiers peuvent être étudiés en commission, avant de passer en séance de Conseil municipal.

Ces commissions ont été définies lors de l'installation du Conseil municipal (Commissions communales).

LES DELEGUES DANS LES INSTANCES EXTERIEURES

Ces fonctions permettent aux membres délégués de représenter les intérêts de la commune au sein des syndicats ou collectivités dans lesquels ils sont nommés.

SYNDICATS	Titulaires	Suppléants
SAEP 3R RUGLES Eau potable	Pascal BOHIN - Denis WAEYAERT	Renée LAURENT - Carine TESSIER
TE 61 Electricité	Benoit TREUIL	Nicole MOUGEL
SMIRTOM Déchetterie	Naty MATHIAS - Bernard LEBRETON	Stéphanie BENOIT
SIAPO Assainissement	Renée LAURENT - Philippe THOUIN	Benoit TREUIL - Stéphanie BENOIT

Commissions thématiques intercommunales de la CDC des PAYS de L'AIGLE

COMMUNAUTE DES COMMUNES	Délégués
Economie	Franck GAULTIER
Tourisme et présence culturelle	Philippe THOUIN
Voirie	Renée LAURENT
Patrimoine bâti	Marie DUTEIL
Environnement -Assainissement -GEMAPI	Naty MATHIAS
Sports	Benoit TREUIL
Scolaires	Dominique MARIE
Urbanisme - PLUI	Franck GAULTIER

LA MAIRIE VOUS INFORME

Mairie de Saint-Martin d'Ecublei
2, le Bourg
61300 SAINT-MARTIN D'ECUBLEI
☎ 02 33 24 37 31
mairie.stmartinecublei@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Secrétaire : Vanessa LEMAITRE

Lundi de 15h00 à 17h00

Jeudi de 17h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 11h30

Aux permanences : présence du maire ou d'un adjoint au maire.



A VENDRE TERRAIN A BATIR

Une parcelle de terrain communal, de 1 323 m2 entièrement viabilisée est disponible, rue des acacias à St-Martin d'Ecublei au prix de 25€/m2.

Pour tous renseignements, s'adresser en mairie

ETAT CIVIL



4 NAISSANCES

Le règlement sur la protection des données personnelles nous empêche la publication des identités.

MARIAGES

Le 29/05/2021 Céline BLANCHOUD & Alexandre LEPRINCE

Le 11/09/2021 Emmanuelle ANNE & Luc BINET

Le 02/10/2021 Emilie JEANPIERRE & Mickaël RUET



2 PACS ont été enregistrés en 2021

DECES

François HENAUT 01/03/2021

Suzanne CRUCHON 24/11/2021



LOCATION SALLE POLYVALENTE

<u>Habitants de la commune</u>	<u>Habitants hors-commune</u>	<u>Associations hors-commune</u>
Week-end 210 € Lave-vaisselle en option 50 €	Week-end 300 € Lave-vaisselle en option 50 €	Week-end 300 € Location entrée payante : repas dansant, spectacles, concert... Location entrée gratuite : loto, AG... 150 €
En semaine : Réunion avec vaisselle 90 € Réunion sans vaisselle 50 €	En semaine Réunion avec vaisselle 150 € Réunion sans vaisselle 90 €	En semaine Réunion avec vaisselle 150 € Réunion sans vaisselle 90 € En sus le lave-vaisselle

Une caution de 200 € s'applique à tous les locataires de la salle, quelle que soit leur convention.

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour tous renseignements, informations concernant : convention de location, règlement intérieur, disponibilité, réservation, versement caution...

BONS-LOISIRS POUR LES ENFANTS ET LES ADOS DE MOINS DE 18 ANS

Les bons-loisirs sont destinés à aider les familles.

Le principe est simple : l'association sportive/ culturelle vous fournit un document récapitulatif le coût de l'activité.

Un bon-loisirs vous est remis par la mairie (20% du montant dans la limite de 75 €/an). Il viendra en déduction de votre cotisation. Le club sera ensuite remboursé de la somme déduite par la mairie.

Ne payez pas la cotisation avant d'avoir votre bon. En effet, certains clubs ne remboursent pas.

CENTRES DE LOISIRS POUR LES ENFANTS

La commune de St-Martin d'Ecublei a signé des conventions avec la ville de L'Aigle et la ville de Rai pour une participation financière au bénéfice des enfants domiciliés sur notre commune qui souhaiteraient s'inscrire dans ces centres.

Pour tous renseignements, vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées :

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL ROLAND BOUDET DU BOIS DE LA PIERRE (CRULAI) - VILLE DE L'AIGLE

Il est déclaré et contrôlé par les services de l'Etat (DDCSPP)

Accueil du centre de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Roland Boudet

CENTRE DE LOISIRS ET ACTIVITES SPORT VACANCES - VILLE DE L'AIGLE

Tél 02 33 84 44 43

Mail : jeunesses@ville-laigle.fr

Site web : <https://www.ville-laigle.fr/nesses@ville-laigle.fr>

CENTRE DE LOISIRS DE RAI « Bulle d'Air »

Route de Saint-Symphorien

61270 RAI

Accueil des enfants de 3 à 12 ans

Pendant les vacances scolaires et durant les mois d'été, à la journée uniquement.

Les mercredis à la journée ou à la demi-journée.

Tél 07 81 84 38 51

Mail : assbulledair@gmail.com

Site web : <https://centredeloisirsrai.fr>



CIMETIERE COMMUNAL

Fidèle à son programme du printemps 2020, l'équipe municipale a placé le cimetière communal au centre de son action. Aussi la municipalité a-t-elle lancé une procédure de reprise de concession portant sur vingt-et-une tombe à l'état d'abandon.

Un premier procès-verbal a été rédigé le mercredi 12 janvier 2021 à 14 heures dans le cimetière en présence de représentants de la mairie, de la gendarmerie et de descendants éventuels. Les familles ont été informées de cette procédure par le biais de panneaux sur les tombes, d'affichages à l'entrée du cimetière et d'articles dans la presse locale. Un courrier en recommandé a par ailleurs été adressé aux personnes qui se sont manifestées.

Un second procès-verbal sera établi trois ans plus tard (début 2025) afin de constater si la concession a été restaurée ou non. Les familles ont donc le temps de procéder aux travaux nécessaires. Toutes ces démarches seront menées dans le plus grand respect des personnes inhumées et de leurs descendants. Si la reprise est effective, les corps exhumés seront placés dans un ossuaire sur lequel figureront les noms de tous.

L'aménagement du cimetière ne s'arrêtera pas là car la municipalité espère entreprendre dans les plus brefs délais des travaux d'embellissement et d'agrandissement.



AVANT



APRES

TARIFS CIMETIERE 2021

NATURE	Durée	TARIFS
Dépôt des cendres au jardin du souvenir		50,00 €
Concession	30 ans	180,00 €
Concession	50 ans	250,00 €
Columbarium	15 ans	340,00 €
Columbarium	30 ans	580,00 €
Cavurne	15 ans	100,00 €
Cavurne	30 ans	200,00 €

Droit concession pour les habitants de la commune

Pour toutes informations, il convient de contacter la mairie

NUISANCES SONORES

Nous rappelons qu'il est indispensable de respecter l'arrêté préfectoral. Les activités bruyantes sont autorisées :

Du lundi au vendredi	de	8H30	à	12H00		14H00	à	19H30
Le samedi	de	9H00	à	12H00		15H00	à	19H00
Le dimanche et jours fériés	de	10H00	à	12H00				

Tous les bruits, aboiements, bricolage, tondeuses etc., de jour comme de nuit, peuvent porter atteinte à la santé humaine. La gêne pour bruit peut être sanctionnée quand elle est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Pour des relations de bon voisinage, pensez à prévenir vos voisins en cas de bruit important exceptionnel (fête, travaux avec engin, etc.)

TAILLE DES HAIES

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES HAUTEURS DE HAIES A 2 METRES

- Elles ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et voies de circulation et leur **hauteur maximale ne doit pas dépasser 2 mètres** en limite de propriété.
- Les haies supérieures à 2 mètres de hauteur, doivent être **plantée en retrait de 2 mètres à l'intérieure de la limite de sa propriété. Dans le cas contraire la hauteur de 2 mètres s'impose.**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous avez un problème de voisinage, vous souhaitez éviter le tribunal.
Faites appel à un conciliateur de justice qui vous aidera à trouver une solution amiable.

Une conciliatrice de justice effectue des permanences les lundis après-midi au sein des locaux de la Maison France Services à L'Aigle. Pour tous renseignements, contactez la mairie de L'Aigle Tél 02 33 84 44 44

Vous pouvez contacter le tribunal judiciaire d'Alençon Tél 02 33 29 42 93 ou sur le site tj-alencon@justice.fr

PARTICIPATION CITOYENNE



Saint-Martin d'Ecublei a adhéré au dispositif de *protection participation citoyenne* en octobre 2015 en partenariat avec la gendarmerie.

Cette démarche, créée en 2006 et proposée dans l'Orne en 2014, a fait ses preuves dans la lutte contre la délinquance.

Notre commune a trois citoyens référents. Ce sont des bénévoles volontaires habilités, en liaison avec le Maire, à signaler à la gendarmerie les faits suspects observés directement ou qui leur sont signalés par SMS ou message vocal par les habitants de leur secteur.

Ces informations filtrées et vérifiées, sont ainsi recoupées avec celles des enquêtes de gendarmerie et des autres signalements *participation citoyenne*.

Coordonnées citoyens référents => signalement exclusivement par SMS ou message vocal

<u>Lieu dit</u>	<u>Secteur par rapport à la Risle</u>	
La Tremblaie	Rive droite	06 11 69 30 17
Le Mesnil	Rive droite	06 71 47 46 78
Le Bourg	Rive gauche	06 50 17 46 71

En cas d'urgence ou de danger immédiat, n'intervenez pas directement => Appelez le 17.

CITOYENNETE ET DEMOCRATIE

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16e anniversaire. Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni de votre carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Seul le recensement permet votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). A l'issue, un certificat de participation vous sera remis par la mairie. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique. Conserver l'original soigneusement et ne donner que des copies. Aucun duplicata ne pourra être délivré à posteriori.

Pour tous renseignements, contactez le Centre de service national et de la jeunesse de Caen du lundi au vendredi Tél 09 70 84 51 51 - courriel csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr - Site internet : <https://www.defense.gouv.fr/junesse>

DROIT DE VOTE ET ELECTIONS

▪ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être enregistrées à la mairie toute l'année sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Doivent s'inscrire les habitants de la commune et les nouveaux arrivants, citoyens français, majeurs.

Pour voter à un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour de celui-ci.

La carte d'électeur est ensuite envoyée au domicile du demandeur au cours du mois de mars précédant les élections.

Doivent s'inscrire les habitants de la commune et les nouveaux arrivants, citoyens français, majeurs.

▪ JEUNES AGES DE 16 A 18 ANS

Chaque jeune Français ayant rempli les formalités de recensement militaire à l'âge de 16 ans et qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales, à condition qu'il soit toujours domicilié sur la commune. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription sous réserve d'avoir eu confirmation de son état civil et de son adresse. L'inscription d'office concerne les Français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Les années d'élection (scrutin général), les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office.

Un jeune peut solliciter la mairie pour connaître sa situation d'électeur. S'il n'est pas inscrit d'office, une inscription volontaire reste possible (attention aux dates de scrutin, le cas échéant).

▪ DROIT DE VOTE EN FRANCE DES CITOYENS DE L'UNION EUROPEENNE

Les citoyens de l'Union Européenne qui résident en France peuvent participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Pour exercer ce droit de vote, ils doivent être inscrits sur les listes électorales complémentaires et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique. Sont considérés comme résidant en France les citoyens de l'Union Européenne qui y ont leur domicile réel et qui y résident de façon continue.

CALENDRIER ELECTIONS SUR L'ANNEE 2022

AVRIL	ELECTIONS PRESIDENTIELLES	Dimanches 10 et 24 avril 2022
JUIN	ELECTIONS LEGISLATIVES	Dimanches 12 et 19 juin 2022

LE SERVICE A LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

Centre Intercommunal d'Action Sociale des Pays de L'Aigle
5, place du Parc
61300 L'AIGLE Tél : 02 33 34 70 86 www.paysdelaigle.com

Les missions du CIAS des Pays de L'Aigle se décomposent en 5 pôles :

- Petite enfance
- Animation sociale
- Solidarité et insertion
- Personnes âgées et handicapées
- Coordination sociale locale et logement

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à les contacter. Contact.cias@paysdelaigle.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)



Le CLIC ORNE EST est un point d'**accueil**, d'**information**, de **conseil**, d'**orientation** et d'**accompagnement** pour les personnes âgées de **plus de 60 ans** et adultes en **situation de handicap**, leurs familles et les professionnels.

Il intervient **gratuitement** auprès des personnes sur le territoire Orne Est par **téléphone**, sur **rendez-vous** aux lieux de permanence (L'Aigle & Mortagne-au-Perche) ou directement à **domicile**.

L'ACCUEIL EST CONFIDENTIEL, NEUTRE ET PERSONNALISE.

Le CLIC ORNE EST a donc pour mission d'assurer aux personnes âgées et adultes en situation de handicap une **prise en charge globale**, de qualité, leur facilitant l'**accès aux droits** et améliorant leur quotidien.

Il organise également des **actions de prévention** en lien avec les caisses de retraite, les mutuelles, les associations... mais aussi des **actions de soutien aux aidants familiaux**.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet www.clic-orne.com pour de plus amples informations et suivre nos actualités sur notre page Facebook « [Clic de l'Orne](#) ».

Les Coordinatrices du CLIC ORNE EST :

Marion DEGUY
L'AIGLE
02.33.24.67.28

Marine FOULON
MORTAGNE-AU-PERCHE
02.33.73.11.02



Morgan LAMBOLEY
Chargé de Prévention
06.73.36.72.84



FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

REPAS DES AINES DU 7 NOVEMBRE 2021

C'était le premier repas organisé par notre nouvelle municipalité, celui de l'an passé ayant été annulé à cause de la pandémie Covid.

Nous avons réuni 71 convives qui étaient heureux de se retrouver. M. le Maire a demandé une minute de silence en mémoire des Ecubléens récemment décédés. Puis, il a rendu hommage aux doyens du jour Delphine ROGER 88 ans et Hubert HAGLON 86 ans, les doyens(nes) en titre n'ayant pu se rendre à l'invitation.

Le repas a été préparé par Christophe LEBOEUF "le traiteur Ailé". Les conseillers municipaux et des bénévoles du comité des fêtes ont assuré le service.



BON D'ACHAT DE NOËL

L'équipe municipale a maintenu l'octroi d'un bon d'achat de 15 € à chaque Ecubléenne, Ecubléen (30 € pour les couples) inscrit, sur la liste électorale, âgé de 65 ans et plus.

Bon utilisé entre le 13/12/2021 et le 08/01/2022 inclus, dans le magasin Intermarché de L'Aigle lors du passage en caisse.



L'ARBRE DE NOEL DU 19 DECEMBRE 2021

L'arbre de Noël organisé par la mairie et le comité des fêtes a eu un vif succès.

En début d'après-midi, différents ateliers ont été proposés aux enfants. Ensuite, le Père Noël est passé et a distribué de délicieuses friandises.

En fin d'après-midi, un chocolat chaud a été servi accompagné de gâteaux, sans oublier les adultes qui ont dégusté un vin chaud.

Les enfants sont repartis avec leur création, ravis d'avoir partagé ce moment avec leurs camarades.

Cet après-midi s'est déroulé en respectant les règles sanitaires.

HOMMAGE A NOS MORTS - DECORATION ANCIENS COMBATTANTS

11 NOVEMBRE 2021

Jeudi matin, la commémoration s'est déroulée au monument aux Morts en collaboration avec nos voisins de St-Sulpice sur Risle en présence du conseiller départemental, de la gendarmerie, des pompiers et de nombreux Ecubléens et Ecubléennes. Franck GAULTIER maire accompagné de son conseil municipal a prononcé un discours et déposé une gerbe de fleurs.



A 18h00 l'hommage s'est poursuivi dans la salle polyvalente de St-Martin d'Ecublei. Deux anciens combattants de la guerre d'Algérie ont été décorés par le lieutenant-colonel Jérôme THIEULARD, délégué militaire départemental en présence de Franck GAULTIER Maire, de conseillers municipaux, d'anciens combattants, des porte-drapeaux et habitants de la commune et hors commune.



Jean Philippe JUSIAK s'est vu remettre la Croix du Combattant.

La médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre a été décernée à Joseph GAULTIER, père du maire de notre commune qui a pris à sa charge l'achat de la médaille.

En 2022, la municipalité souhaiterait rendre hommage et décorer ses anciens combattants de la guerre d'Algérie. Afin d'organiser cette manifestation, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

12 NOVEMBRE 2021

A St-Symphorien des Bruyères, la cérémonie d'hommage à nos morts a eu lieu le lendemain, en présence du maire Guy MARTEL, de son conseil municipal, de Franck GAULTIER maire de St-Martin d'Ecublei, des conseillers départementaux, du sous-préfet de Mortagne avec la participation des élèves des classes de CM1 et de CM2 du regroupement des quatre Saints (Saint-Martin d'Ecublei, Saint-Sulpice s/Risle, Saint-Symphorien des Bruyères et Saint-Nicolas de Sommaire) accompagnés de leurs institutrices. Après la lecture d'un message par deux enfants, d'un discours proclamé par Guy Martel s'en est suivi le dépôt des gerbes de fleurs. Puis les enfants ont entonné la Marseillaise.



Drapeau confectionné par les enfants des classes de CM1 & CM2. Cette cérémonie restera gravée dans leur mémoire.

Renée LAURENT

NETTOYONS LA NATURE

Dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature », une équipe de conseillers municipaux et leurs proches ont œuvré le 24 septembre 2021 afin de débarrasser la commune des déchets abandonnés sur la voie publique.

Dans une bonne ambiance et avec entrain, nos agents de nettoyage improvisés n'ont eu aucune pitié pour les mégots, les canettes et autres plastiques, caoutchoucs et objets insolites qui osaient défigurer notre belle commune. Ils ont pu constater une densité de débris différents selon les zones avec certaines rues visiblement régulièrement nettoyées et d'autres endroits plus défavorisés.

Ils ont reçu un bon accueil des riverains rencontrés à qui ils ont pu expliquer leur démarche.

Le but n'est pas de recommencer cette opération avec plus de monde mais que chaque citoyen se sente impliqué dans son quotidien à préserver notre environnement par de simples gestes :

- Ne pas disperser dans la nature des objets ou matériaux destinés à être jetés ou recyclés.
- Ne pas hésiter à collecter les déchets que l'on peut trouver à proximité de chez soi.



POSE DE CANALISATION DE GAZ

Depuis le mois d'octobre 2021, des travaux sont réalisés sur la commune de St-Martin d'Ecublei sur la route des Gondrillers, L'Etre Valois et le lieu-dit Boni rue des chênes. Ces interventions ont pour but d'enfourer une canalisation de gaz.

Un maillage est en cours de réalisation entre les communes de Saint-Symphorien des Bruyères, L'Aigle, St-Sulpice sur Risle, Saint-Martin d'Ecublei et Rugles, afin de permettre aux deux usines de biogaz de se raccorder à cette canalisation.

Pascal BOHIN



CARTE D'IDENTITE DE SAINT-MARTIN D'ECUBLEI

La commune de St-Martin d'Écublei se situe en Normandie, dans le département de l'Orne, au sud du pays d'Ouche. Elle est limitrophe du département de l'Eure. Son bourg est à 4,5 km au sud-ouest de Rugles, à 5 km au nord-est de L'Aigle et à 3 km de Saint-Sulpice-sur-Risle. Elle est rattachée au canton de L'Aigle-Est et appartient à l'arrondissement de Mortagne-au-Perche, préfecture Alençon. Elle fait partie de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle. Vu sa localisation géographique, St-Martin d'Écublei est sous l'influence du pôle d'attraction que représente la ville de L'Aigle :

- Un pôle économique avec des activités industrielles et commerciales,
- Un pôle culturel, social et d'équipements.

Habitants : les habitants de Saint-Martin d'Écublei s'appellent des Ecubléens - Ecubléennes.

Population 2018

646 habitants en population municipale (+ 18 habitants au recensement) et de 673 habitants en population totale (27 étudiants et personnes en maison retraite).

Superficie

La commune de Saint-Martin d'Écublei compte 1195 hectares. Elle mesure 7 km de longueur sur une largeur de 3 km aux points les plus éloignés.

Altitude

L'altitude moyenne est de 220 m, le point culminant est de 245 m à la limite nord de la commune, 210 m au bourg et 223 m au Mesnil. Le point bas 187 m, se trouve dans la vallée de La Risle qui coupe la commune en deux.

Rues

Quartier des fleurs : des Glycines, des Lilas, des Coquelicots, des Jonquilles, du Muguet, des Bleuets, des Roses, des Anémones, de Landrière.

Quartier des arbustes : des Acacias, des Merisiers, des Bruyères, des Genêts, des Fougères, des Pommiers, la Risle, de Rugles.

Quartier des arbres : des Chênes, des Saules, des Châtaigniers, des Sapins, des Frênes.

Quartier du Mesnil : du Mesnil, de Chéronvilliers, chemin de Ste-Suzanne, impasse de Belzaise, chemin du Hamel, chemin de St-Michel.

Lieux-dits : Le Bourg, Bellevue, Fontaine, Bois-Bertre, Le Plaisir, Les Aulnaies, Landrière, La Chaise, L'Être-Valois, Les Gondrillers, Le Mesnil, La Tremblaie, La Futaie, Boni, Les Philippotières, Les Sept Acres, Longueraie, Finard, Petit Chevaline, Grand Chevaline, la Rôlerie, l'Écusson, la Grange de dîme, le Lentil.

Distances : Saint-Martin d'Écublei se situe à 4 km de Rugles, 5 km de l'Aigle, 22 km de Verneuil s/Avre, 36 km de Mortagne-au-Perche, 39 km de Bernay, 50 km d'Evreux, 57 km de Lisieux, 59 km d'Argentan, 59 km de Dreux, 66 km d'Alençon, 80 km de Chartres, 110 km de Caen, 110 km du Mans, 137 km de Paris.

Communications

Notre commune est desservie par un axe routier est-ouest qui coupe la commune en son centre :

La D930 qui relie Evreux à Alençon dans le sens nord-sud,

- La D664 traverse le Bourg et rejoint la D926,

- La D292, axe secondaire est-ouest, traverse le nord de la commune aux Aulnaies. Elle relie Rugles à Gacé

La ligne ferroviaire Paris-Granville traverse St-Martin d'Écublei.

La gare du Mesnil, aujourd'hui désaffectée et fermée, se trouvait à l'intersection de la ligne Paris-Granville et desservait la ligne L'Aigle-Conches.

La gare la plus proche est à L'Aigle => 1h30 de trajet vers Paris.

La ligne de car L'Aigle-Evreux passe par St-Martin d'Écublei.

Un car marque un arrêt deux fois par jour à l'Abribus Ecole. =>



REPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES

➤ **Poteau téléphonique cassé, penché ou câble décroché**

Le réseau téléphonique est la propriété de la société Orange qui seule peut intervenir. En premier lieu, pensez à relever le numéro de poteau (étiquette bleue apposée sur le poteau). Les problèmes doivent être signalés en utilisant le formulaire ORANGE sur le site suivant <https://dommages-reseaux.orange.fr>

➤ **Problèmes d'ADSL et de téléphonie**

Dans tous les cas votre fournisseur est seul habilité à gérer les problèmes de réseau tels que qualité, lien internet, téléphone, etc. Les coordonnées du support se trouvent sur les factures de Bouygues Télécom, Free télécom, Orange, SFR ou de tout autre fournisseur. Vous devez contacter votre fournisseur.

➤ **Poteau électrique cassé ou câble décroché**

ENEDIS gère le réseau d'électricité en France quel que soit le fournisseur et réalise toutes les interventions techniques. Vous devez vous adresser au service de dépannage de la société ENEDIS Tél [09 72 67 50 61](tel:0972675061).

➤ **Panne d'électricité**

Vous devez impérativement vous adresser à votre fournisseur d'électricité. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.

➤ **Fuite sur le réseau d'eau, pas d'eau ou baisse de pression significative**

Sur la commune de St-Martin d'Ecublei le concessionnaire est VEOLIA Tél [09 69 39 56 34](tel:0969395634). Par internet www.eau.veolia.fr

➤ **Problèmes de voirie**

S'il s'agit d'une route départementale, s'adresser au Conseil Départemental.

Pour la voirie communale, vous pouvez signaler les problèmes en téléphonant à la mairie Tél [02 33 24 37 31](tel:0233243731)

➤ **Arbres gênants en bordure de route**

L'élagage des arbres est à la charge du propriétaire du terrain où sont implanté les arbres.

Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la mairie Tél [02 33 24 37 31](tel:0233243731)

➤ **Lampadaires publics**

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la mairie Tél [02 33 24 37 31](tel:0233243731)

➤ **Gestionnaire de réseau d'électricité ENEDIS**

ENEDIS gère tout le réseau d'électricité en France quel que soit le fournisseur d'énergie, mais sachez que si vous êtes chez un fournisseur qui ne vous convient pas vous pouvez vous renseigner auprès d'un comparateur d'électricité.

En cas de panne sur votre secteur, ENEDIS sera la seule entreprise habilitée pour intervenir. Contactez directement ENEDIS Tél [09 69 32 18 41](tel:0969321841). Pour plus d'informations vous pouvez aller sur le site <https://www.enedis.fr>

➤ **Nid de frelons asiatiques (déclarations de nids du 4 mai au 30 novembre 2022)**

Téléphonez au [02 33 80 38 22](tel:0233803822) ou connectez-vous sur la plateforme départementale www.frelonasiatique61.fr

Elle permet à tout particulier disposant d'un terrain dans l'Orne de signaler la présence d'un nid, de fournir les documents nécessaires pour prétendre à la participation du Département et de la Commune. Elle vous conseillera et vous indiquera la procédure à suivre. Faites intervenir l'une des entreprises partenaires GDS Orne. En passant par cette plateforme, le département de l'Orne participera à hauteur de 33 % à la destruction du nid de frelons asiatiques, l'aide est plafonnée à 50 €. La commune de St-Martin d'Ecublei qui a adhéré à la convention prendra en charge 33 % du coût de l'intervention plafonné à 50 €. A condition que le dossier soit validé par le GDS Orne au préalable et que les formalités soient respectées



.COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Je déclare en ligne le nid aperçu sur mon terrain (joindre photos).
2. Le site m'informe si je peux bénéficier d'une aide financière.
3. Je choisis l'entreprise de mon choix pour intervenir (entreprise partenaire ayant signée une charte de bonnes pratiques).
4. Une fois le nid détruit, j'envoie les justificatifs délivrés par l'entreprise (facture acquittée par mes soins et RIB).
5. Je reçois l'aide du Département complétée par l'aide de la Commune, par virement bancaire.

IDENTIFICATION DES CHIENS ET DES CHATS OBLIGATOIRE

Une mignonne petite frimousse, aucun doute nous craquons tous devant une boule de poil.

Cependant, accueillir un animal chez soi est un engagement sur la durée. Nous avons des devoirs et des obligations pour le bien être de notre compagnon à quatre pattes.

Nous devons nous poser les bonnes questions : serons-nous en mesure de subvenir à l'alimentation, les soins, l'éducation, les sorties, les naissances non désirées, la santé, à l'organisation des déplacements et des départs en vacances et tout simplement lui accorder du temps.

L'identification des chiens et des chats, la stérilisation des chats sont deux actes vétérinaires encouragés, et même imposés pour l'identification, par la nouvelle loi contre la maltraitance animale adoptée définitivement le 1^{er} décembre 2021.

IL EST OBLIGATOIRE D'IDENTIFIER SON ANIMAL DE COMPAGNIE :

L'identification des chiens âgés de plus 4 mois et des chats âgés de plus de 7 mois est obligatoire quelle que soit leur date de naissance.

Les chats et les chiens nés avant le 1^{er} janvier 2012 qui n'étaient jusqu'à présent pas concernés, doivent désormais être identifiés à compter du 1^{er} janvier 2022.

Même ceux d'intérieur qui ne mettent jamais le bout de la truffe dehors.



En quoi consiste l'identification ?

L'identification peut être réalisée selon deux méthodes par des professionnels habilités :

- Par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse
- Par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur spécial et permettra l'identification de l'animal.

Quelle que soit la méthode, le principe est d'attribuer un numéro unique à chaque animal et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.

En cas de changement de numéro de téléphone, de nouvelle adresse ou de décès d'un animal, il est impératif de mettre à jour ces informations via le fichier national I-cad des chiens, des chats. Ce fichier permet également de signaler un animal perdu.

A SAVOIR :

Identifier son animal, c'est lui donner une identité et donc lutter contre l'abandon, la perte ou le vol.

Le défaut d'identification des chats et des chiens est maintenant sanctionné d'une contravention de 4e classe, soit jusqu'à 750 € d'amende.

LA STERILISATION :

C'est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et pour la collectivité. En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions.

Stériliser son chat, c'est préserver sa santé, maîtriser la reproduction des naissances non désirées, participer à rompre le cycle de l'abandon des animaux.

Renée LAURENT

REALISATIONS SUR L'ANNEE 2021

- Location logement 1^{er} étage au-dessus de la mairie
- Changement du matériel informatique du secrétariat de la mairie
- Mise en place site internet communal
- Passage d'un boulanger le jeudi matin, M. Coquelin - LA MADELEINE
- Façonnage et installation boîte à livres devant la mairie
- Travaux voirie et trottoir rue Landrière
- Accueil de stagiaires au secrétariat de la mairie
- Réfection poteaux sur terrain football et basket
- Acquisition 2 PC portable pour la mairie
- Dépose des anciens WC, des cloisons et carrelage dans la salle polyvalente
- Enlever les fils barbelés, remplacés par des fils torsadés le long de la D664 à côté du lavoir
- Rectification accès au terrain communal et pose de barrières, rue des Acacias et rue des Pommiers
- Mise en place d'une procédure pour relevage des tombes à l'abandon et concessions arrivant à échéance
- Travaux rénovation voirie rue des Genêts
- Fabrication et remplacement porte extérieure des WC public
- Suppression de la citerne de gaz qui alimentait l'appartement du 1^{er} étage de la mairie
- Réalisation et installation d'un volet en chêne à l'intérieur de l'église (petite porte du côté nord), doublure du rideau existant
- Salle des fêtes poursuite rénovation : peinture des carters isothermes du chauffage, changement ancien éclairage par des LED...
- Démoussage mur extérieur de la salle polyvalente
- Pose d'un bloc de 4 boîtes aux lettres pour la mairie, les 2 locataires et création d'une boîte à idées
- Remplacement des tuiles qui avaient été dérobées sur la toiture du lavoir
- Intervention d'un maçon sur les fissures intérieures dans la sacristie de l'église
- Confection d'un banc mis devant la mairie
- Stérilisation chats errants (libres et suivis par des protecteurs locaux)
- Location du logement 2e étage de la mairie
- Pose panneaux voie sans issue chemin sur les Près, chemin du Hamel et chemin des 2 paroisses lieu-dit le Chameau
- Acquisition d'un escabeau professionnel pour l'employé communal
- Participation nettoignons la nature avec le centre Leclerc
- Abattage d'un peuplier qui penchait sur le terrain des Aulnay
- Décapage et peinture du portail du cimetière
- Déplacement ligne blanche au niveau du « céder le passage » à l'Etre Valois
- Rafraîchissement monument aux morts
- Ponçage et lasure de la porte de l'église et rénovation des ferrures



Porte WC public



Passage du boulanger le jeudi matin



Partager la lecture



Volet intérieur église



Porte de l'église avant



Porte de l'église après



Rénovation du monument aux morts



Tuiles dérobées



Tuiles remplacées



Chemin des 2 paroisses LE CHARMEAU

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ANNEE 2022 A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIVE

- ❖ Amélioration, équipement et rénovation de la cuisine de la salle polyvalente (mise aux normes)
- ❖ Réfection muret avec chapeau brique le long de l'église
- ❖ Fabrication de deux bancs devant le chœur de l'église (famille)
- ❖ Élagage, coupe d'arbres en périphérie du cimetière suite accord des propriétaires
- ❖ Remplacement du tintement de la cloche 3 de l'église (sonnerie des heures, angélus, glas, tocsin)
- ❖ Achat de 5 cases colombarium d'une contenance de 2 urnes chacune
- ❖ Acquisition d'un vidéo projecteur
- ❖ Etude aménagement du terrain communal derrière la mairie (plantation, jeu boules...)
- ❖ Réunion de bilan participation citoyenne
- ❖ Finition du pilier en briques et mur situé entre le local du comité des fêtes et l'atelier communal
- ❖ Bandes réfléchissantes sur abribus
- ❖ Décapage et peinture des volets de la salle des fêtes
- ❖ Aménagement grenier de la salle polyvalente : plancher, éclairage, rangement...
- ❖ Busage fossé au Mesnil
- ❖ Nettoyage croix au centre du cimetière, peinture fontaine
- ❖ Débarrasser et ranger la sacristie de l'église
- ❖ Nettoyer et débroussailler le terrain communal à côté de la station d'épuration (chemin les Près)
- ❖ Elagage des arbres rue des chênes (haie appartenant à la commune => passage fibre)
- ❖ Aménagement et reprise voirie (inondations) rue des Chênes, des Saules et impasse Belzaise



Dépose ancien WC



Une boîte à idées est à votre disposition à proximité de la mairie.



Boîte à idées



Muret à réparer le long de l'église

COMITE DES FETES DE ST-MARTIN D'ECUBLEI

Nous avons assuré nos animations en respectant les gestes barrières.

13 JUIN 2021 fête communale avec son vide grenier qui a bénéficié d'une affluence habituelle.

11 & 12 septembre 2021 une nouveauté avec le vide dressing gratuit alimenté par les dons d'habitants de la commune.

2 octobre 2021 soirée dansante Années 80 animé par le DJ Tony Hunault. Au menu coq au vin, servi par les membres du comité des fêtes. Cette soirée festive a été très appréciée.

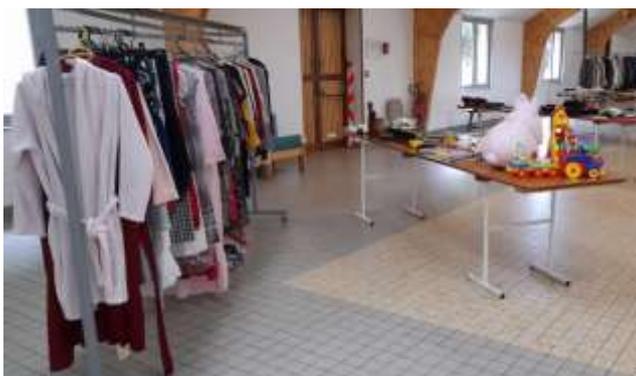


24 octobre 2021 première fête de la citrouille et de l'épouvantail qui fut un franc succès ! Une centaine d'habitants de tous âges sont venus participer aux différents ateliers proposés autour de la citrouille : confection de « Jack o'lantern », décoration de citrouilles, exposition de cucurbitacées diverses et variées, dégustation de mets réalisés par le comité des fêtes : de la tarte citrouille, comté à la purée de butternut en passant par les beignets de citrouille. Une exposition photo a permis par ailleurs de découvrir de nouveaux habitants insolites : des épouvantails que l'on pouvait rencontrer aux quatre coins du village.

Du 3 novembre 2021 au 8 décembre 2021 chaque mercredi des ateliers pour tous ont eu lieu. Les enfants et parents ont pu confectionner des décorations de Noël afin d'orner leurs jardins et différents quartiers de notre commune.



Je remercie les bénévoles du comité des fêtes pour leur active participation qui font la réputation de Saint-Martin d'Ecublei





A vos agendas :

Soirée dansante le 12 mars 2022 - fête communale le 5 juin 2022, d'autres animations seront communiquées ultérieurement.
Le président, Franck GAULTIER

1936 / 2021

En cette année 2021, les congés payés fêtent leurs 85 ans, un anniversaire bienvenu pour choisir un thème lors de l'exposition de voitures anciennes de notre fête communale.

Arrivés la veille avec une douzaine d'attelages, nous avons pu pour une nuit nous évader et camper sur le parking de l'église.

Camper à quelques km de chez soi peut paraître utopique mais en cette période de couvre-feu contraignant, ce fut malgré tout un réel plaisir de partager ce moment avec une vingtaine de locaux.

Le campement fut fort apprécié des visiteurs, beaucoup évoquant de lointains souvenirs de vacances en contemplant ces caravanes anciennes, chacune attelée à son véhicule tracteur d'un autre temps.



Un autre anniversaire fut également célébré. En effet sortie en 1961, la CITROËN AMI 6 fête ses 60 ans, deux de ces autos étaient présentées, un break avec une caravane ERIBA PUCK et une berline, ce modèle atypique avec sa lunette arrière inversée était attelé d'une remorque ERKA chargée de vélos d'époque, une invitation au voyage...En tout, une quarantaine de voitures furent présentées sur le pourtour de l'église tandis qu'une quinzaine de tracteurs anciens trônaient devant la mairie.

En attendant des jours plus florissants, je vous donne rendez-vous pour la prochaine édition.

Thierry LEFRANC



ASSOCIATIONS

CLUB DE GYMNASTIQUE

Cours tous les mardis de 19h00 à 20h00 y compris les vacances scolaires

« Après une interruption de trois mois due au Covid, avec l'accord de notre coach Gaëtan de l'association « Siel Bleu de l'Orne » et de la mairie de St-Martin d'Ecublei, nous avons pu reprendre les cours le 15 septembre 2021.

Nous respectons les gestes barrières, le pass sanitaire est obligatoire.

L'association de gymnastique remercie la mairie de St-Martin d'Ecublei pour la gratuité de la salle polyvalente. »

Chantal PASQUIER



Présidente Chantal PASQUIER
Tél 06 76 35 53 94 / 02 14 20 11 11

CLUB DE TENNIS DE TABLE ASTT ST-MARTIN D'ECUBLEI - ST-SULPICE S/RISLE

Entraînement assuré tous les mardis de 20h15 à 22h30 dans la salle polyvalente de St-Martin d'Ecublei

« La section tennis de table est une association qui résulte d'une entente entre les 2 communes.

Un entraîneur confirmé encadre toutes les 2 semaines.

Le club est affilié à la Fédération Française de Tennis de Table. Il accueille les jeunes et les adultes débutants ou confirmés en loisirs ou en compétition.

La compétition se déroule le samedi après-midi pour l'équipe qui évolue en régionale et le vendredi soir pour les équipes en départementale.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons ! »

Thierry LECERCLE



Pour tout renseignement, s'adresser à
Thierry LECERCLE 06 71 82 90 68/ Hervé Crevet 06 14 84 51 43

CAF RISL'ADVENTURE

Association de promotion d'activités sportives de pleine nature :
Kayak, VTT, escalade, tir à l'arc, marche nordique, raid multisports etc

Nouvelle activité : le stand up paddle



Contact 07 88 94 14 13 - risladventure@gmail.com

ASSOCIATIONS

SEDGE SAINT MARTINOIS

Le club Sedge Saint Martinois, association Loi 1901, a pour but principal la protection et la restauration de la Risle. Elle gère la majeure partie de son cours sur les communes de Saint-Sulpice sur Risle et Saint-Martin d'Ecublei. Seule la pêche à la mouche avec hameçons sans arillons y est pratiquée, avec remise à l'eau des poissons. (PECHE NO KILL)



Truite de la Risle



Journée de pêche



Sialis



Ombre commun



Journée d'entretien



Ephémère

Crédit photos : Laurent BRUN - Jacky BOURGES

Contact Christian BEAUFILS Tél 06 80 04 89 11

ASSOCIATIONS

SAINT-SANTIN ET AU FILS DE LA RISLE

Chaque jeudi après-midi de 13h30 à 19h00, deux clubs s'animent dans la salle polyvalente de St-Martin d'Ecublei. Ce sont des associations de loisirs et de vie sociale où chaque membre est heureux de se retrouver pour partager et échanger.

Travaux manuels pour la section AU FIL DE LA RISLE : loisirs créatifs, couture, broderie etc.



Le club SAINT-SANTIN profite des jeux de cartes, domino, triomino, tarot etc., mais aussi de la marche qui est adhérente à « Génération Mouvement ». Deux circuits de 5 ou 10 km sont proposés, départ de 2 groupes devant la salle des fêtes à 14h00, retour vers 16h30 au plus tard.



Jeu de carte



Jeu de coïncée



Départ pour la marche

Présidente Marie-Jeanne POULAIN Tel 02 33 24 31 91

LES RACINES DE LA MEMOIRE



Organisation d'évènements liés à des commémorations des différents conflits qui se sont déroulés sur notre territoire.

Président M. Mickaël HERAULT

R5 ENTR'AID



Actions humanitaires au Maroc.

Présidente Marie-Christine DUTEIL Tél 02 33 24 26.59.

TIR AUX PIGEONS DE LA RISLE



Le dimanche de 10h30 à 12h30 de mars à fin septembre.

Président M. Gérard VANNIER

EMILE PICOT

Faire connaître et diffuser l'œuvre de Monsieur Emile PICOT.

Président M. Thierry RAMBAUD

ACTIVITES SAINT-MARTIN D'ECUBLEI

ARTISANS - ENTREPRISES - SERVICES

METIERS	ENTREPRISE	ADRESSE	TELEPHONE
Aménagement - Entretien espaces verts	LG PAYSAGE Grégory LEFEUVRE	490, Grand Chevaline	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 15 79 92 91
Institut de beauté	Beauté Natur'L Delphine LOISEAU	370, rue du Mesnil	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 30 98 16 40
Couvreur	Pascal LONGUET	4, rue des Chênes	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 84 80 65
Couvreur	DELVALLE-GONDOUIN	Les Gondrillers	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 24 45 26
Maçonnerie générale	Jérémy MARGERIN	2, La Tremblaise	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 76 17 14 44
Mécanique générale de précisions	Sté Mécanique Aiglonne S M A	25, rue de Landrière	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 24 14 26
Plombier- chauffagiste	Johan BOURGEOIS	585, route de Rugles	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 34 17 21 06 70 26 24 44
Récupération auto	Jean-Charles PERRET	3, Le Plaisir	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 84 82 29
Terrassement TP	José GAMBU	204, rue de Chéronvilliers	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 15 53 83 73
Commerce de détail de combustible	Alain CHALINE	83, impasse de Belzaise	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 34 39 07
Valorisation & pension équestre	Ferme équestre de Finard Philippe THOUIN	5, Finard	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 72 48 39 83

ASSISTANTES MATERNELLES

NOMS	ADRESSE	TELEPHONE
Stéphanie LEROY	181, rue des Fougères	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 84 75 42 12 09 69 80 33 38
Sandrine PAQUIN	254, rue du mesnil	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 06 63 12 98 50 sandrine@paquin.biz
Corinne PERROTTE	220, route de Rugles	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 09 80 41 70 48
Emmanuelle TIPHAIGNE	101, rue des Genêts	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 09 50 07 46 23

HEBERGEMENTS

NOMS	ADRESSE	TELEPHONE
écogîte LE BOIS-MARTIN Claude DELAHAYE	339, rue du Mesnil	61300 SAINT-MARTIN D'ECUBLEI 06 11 64 11 83
Moulin des Gondrillers Grégory COMPAGNON	Les Gondrillers	61300 SAINT-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 24 36 97

PRODUITS DU TERROIR

ACTIVITE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE
 Apiculteur récoltant	Pascal GAINARD	35, rue des Coquelicots	61300 ST-MARTIN D'ECUBLEI 02 33 24 35 05 06 48 38 52 97

ACRES ARPENTS... (ÉPISODE 1)

"Je m'appelle W 454. J'habite au 4000 de la rue 44. Mon pays ... c'est le F.48..." disait une chanson des années 70.

Pour ma part, on dirait que j'habite le pays FR 250, à l'adresse 61423 001 F 01 166, plus connue ici comme "la ferme de Finard".

Mais avant d'en arriver là, nos anciens nommaient les lieux, et les parcelles de terres qui les composent, en fonction de caractéristiques concrètes.

N'étant en rien historien, ou topographe, ou quelque expert que ce soit en matière de toponymie, les propos qui suivent seront parsemés de conditionnels, car, s'ils sont étayés et argumentés pour la plupart, ils resteront toujours ouverts à la discussion.

Les "terriers", et autres "pouillés" recensent depuis des siècles les noms des parcelles, leurs surfaces, leurs fonctions et les cultures qui y sont pratiquées, afin d'en tenir un inventaire, et, accessoirement, de pouvoir définir l'impôt qu'elles vont être en mesure de générer.

La révolution émettra l'idée d'unifier tous ces "fichiers" en un seul, mais ce n'est que sous Napoléon 1^{er} que la confection d'un registre général sera initiée. Ainsi naquit le "cadastre Napoléonien", dont les grands principes ont toujours cours aujourd'hui.

Pour notre commune, le plus vieux plan cadastral conservé date de 1819.



Ce document, et toutes ses mises à jour depuis, nous informe sur l'histoire des différents lieux qui la composent. Les hameaux et parcelles prennent tour à tour les noms de ce qu'on y plante, ou ce qu'on y trouve. Les parcelles sont faciles à identifier lorsque leurs propriétaires ou exploitants leur ont donné le nom de ce qu'elles sont. Les terre, bois, bruyère, vallon, vallée, plaine, campagne, pré, herbage, pâture, mare, ruisseau, noé, îlot, emmaillent le paysage, comme autant de témoins de la fonction initiale de ces endroits. Les clos, cour, parc, domaine, sente, haie, champ, verger, plant, brulins, marais, eux, nous indiquent que l'homme avait choisi de modifier l'aspect que la nature avait donné à ces lieux pour l'adapter à ses besoins. De même, les Aulnaies (au pluriel, car nous en avons plusieurs) devaient être des plantations d'aulnes, fort utiles aux

charpentiers (quand on sait quand les abatte, ils résistent des siècles), ou pour les constructeurs de moulins.

Les Tremblaies voyaient croître les peupliers trembles, les Futaie ou Futai fournissaient du bois d'œuvre, la Sapaie, des sapins, et les Coudriaux, du bois pour les plessis, et des noisettes... La cour des Marronniers, le bois Bouleau ou le Verger, ne laissent guère de doute sur leur fonction.

Quant aux Surelles, elles font elles aussi référence à une plante. Avec ses feuilles en petits cœurs, elle attire l'œil du marcheur. Sa fleur blanche, délicatement veinée de nuance de mauve ou de bleu ne peut pas se manquer, à condition de passer par une belle journée, car sans lumière, elle se ferme. Comestible, on peut la consommer de l'entrée au dessert, crue comme cuite, froide comme chaude, salée comme sucrée, et même en boisson. Ses propriétés médicinales sont à l'unisson. Tout y passe, de la fièvre aux reins, du sang aux ulcères, ou autres abcès. Même le scorbut ne lui résisterait pas. Cette championne est aujourd'hui connue sous le nom d'oxalide, ou petite oseille.

Le plan de la Bétome, par contre, pourrait paraître étrange, s'il n'y avait l'étymologie celtique probable de ce mot, qui signifie « bon pour la tête ». N'y trouvait-on pas en quantité l'une des plantes panacées médiévales, la Bétoine, à l'étymologie identique ?

La liste des vertus médicinales de celle autrefois appelée « la dame de toutes les herbes » est si longue qu'elle prendrait la page entière.



Elle était même supposée être efficace **contre la sorcellerie...** et les serpents ! Accessoirement, ses feuilles avaient des propriétés tinctoriales, et étaient fumées par les paysans et les soldats, bien avant qu'ils ne connaissent le tabac

Les années, parfois, nous jouent de mauvais tours, car les temps changent, les gens aussi, les mots évoluent et on ne sait plus très bien à quel endroit le loup va sortir du bois... n'y même si le loup n'est pas le bois. La Louvrie, par exemple, n'est peut-être pas ce que l'on pourrait croire. En effet, lors de la création du château voisin, l'orthographe telle que nous la connaissons n'existait pas, on écrivait comme on parlait. Les choses ont bien changé, quoique...

Avec les ans et les siècles, les mots ont évolué, leur prononciation aussi. Ils ont perdu des lettres en faveur d'autres, comme l'ofeille dont le "f" se mua en "s" pour devenir oseille, le materas des croisés dont le "r" disparut au profit d'un "l", devenant ainsi notre matelas moderne, ou encore la gambe qui voit son "g" muté en "j" alors que la gambette le conserve. Pour d'autres mots, la lettre apparaît ou disparaît. Ainsi, la chrême perdit son "h" quand la hace en gagna un second (après le "c"). Enfin, sous nos pieds, le terrain fertile et souvent cultivé des Celtes, la polche, devint pouche quand son "l" devint "u", puis Ouche en perdant son "p", d'où, probablement, le nom du pays de l'Aigle et autour...

Revenons à notre Louvrie. N'aurait-elle donc pas été baptisée autour de l'époque de création du château qui la jouxte, soit
rs le XII^{ème} siècle ? Comme beaucoup de ses voisines, n'aurait-elle pas été nommée en observant ce qui s'y trouve, des plantes ?

Des chênes, par exemple. Chênes que l'on nommait alors rouvre, et qui poussaient dans des rouverte, ou rouvray, ou des ... rouverte. C'est là que la prononciation, et la mutation du "r" en "l" interviennent, et notre bois, composé majoritairement de chênes, de rouverte, serait devenu Louvrie.

Hypothèse sympathique, n'est-elle pas ?

Les activités qu'on exerce sur les parcelles, les personnes qui les ont créées ou y vivent, les produits, qu'ils soient naturels ou créés par les habitants, tout comme les habitants eux-mêmes, participaient aussi à nommer les lieux. Mais c'est une autre histoire.

A suivre, donc...

Philippe THOUIN

THE BEGINNINGS OF MEDICAL INSTRUCTION

441

[Tumour]

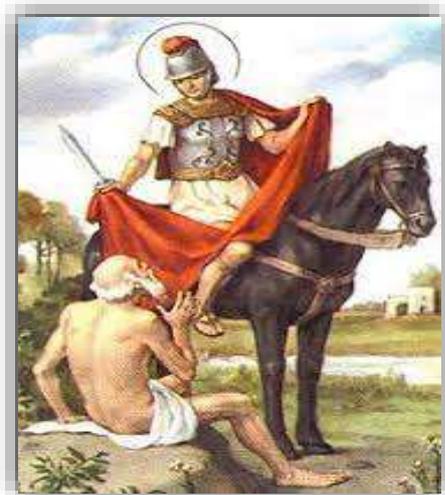
93. Pour estanchier homme qui saine par le fondement et qui a fi corel: Prenez plain poing de cerfeil, et de vetoine, et d'agremoine, et de fenoil, et mentastre, et mierfeil, et d'erموise⁸⁰ et d'avrosne et plantain, et de chascun egaument, si y metez .IX. voirres de vin, et a chascun voirre .I. grain de poivre batu bien tout ensamble, et puis le metez en .I. biau vessel, puis donnez a boivre a celui qui ce mal avra deques a .IX. jours a geurr, et il sera gueriz an .IX. jours.

MARTIN DE TOURS

Mais qui est donc ce personnage étonnant qui a donné son nom à notre village ? Cinq cents villes et villages de France se réclament de ce patron et le patronyme Martin est trois fois plus répandu que les noms Dupont et Durand réunis. Un petit retour en arrière s'impose donc...

Martin naît vers 316 à Sabaria dans l'actuelle Hongrie. Son père, vétéran de l'armée romaine, a donné ce joli prénom à son fils car il s'agit d'un diminutif de Mars, le dieu de la guerre. Tout comme papa et bien malgré lui, notre Martin sera donc officier de l'armée romaine. C'est alors qu'il se trouve en garnison à Amiens que se situe l'épisode qui en fera une star de notre calendrier. Mais laissons Sulpice Sévère qui écrira la biographie de son ami, nous raconter cette belle histoire.

« Martin rencontre à la porte de la cité d'Amiens un pauvre nu : ce misérable avait beau supplier les passants d'avoir pitié de sa misère, ils passaient tous leur chemin. L'homme rempli de Dieu comprit donc que ce pauvre lui était réservé. Mais que faire ? Il n'avait rien, que le manteau dont il était habillé. Aussi, saisissant l'arme qu'il portait à la ceinture, il partage son manteau en deux, en donne un morceau au pauvre et se rhabille avec le reste. La nuit suivante, quand il se



fut abandonné au sommeil, il vit le Christ vêtu du manteau dont il avait couvert le pauvre. »

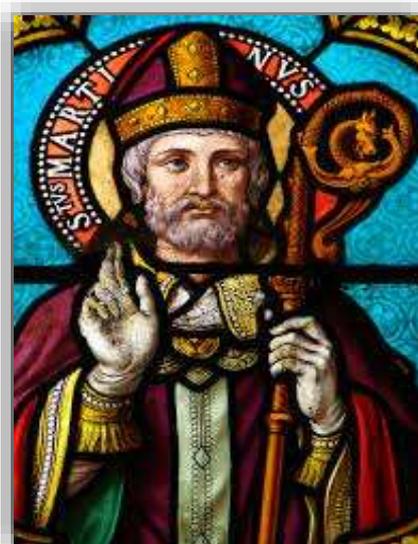
C'en est fini de l'armée, Martin notre routard de Dieu traversera la Gaule en long et en large pour répandre la parole de l'Évangile. Sur son chemin, les miracles se multiplient. On prétend qu'il a ressuscité des morts mais aussi qu'il a fait détruire bon nombre de temples antiques dans nos campagnes. Le mot « tolérance » n'était guère connu à l'époque.

Il croira enfin trouver le repos dans un ermitage à Ligugé près de Poitiers. Mais notre saint est déjà trop célèbre. Un ami dévoué vient en effet le déranger dans sa bienheureuse solitude. Il paraît qu'on a besoin de ses bons conseils dans la ville de Tours. Martin s'y précipite et tombe dans ce qu'il faut bien appeler un traquenard. Le peuple rassemblé décide en effet de l'élire évêque de la ville. Celui qui recherchait Dieu dans la solitude sera à la tête d'un des plus prestigieux diocèses du pays !

Martin décède durant l'automne 397 à Candes et la légende ne s'arrêtera pas pour autant. Alors que sa dépouille est ramenée vers Tours par la Loire, la végétation des deux rives du fleuve reverdit comme au printemps. Durant des siècles, on parlera de l'été de la Saint Martin. Hélas pour notre héros, Joe Dassin passera par là et imposera son « été indien ».

Les Ecubléens peuvent encore suivre les traces de milliers de pèlerins et rendre hommage à Martin à Tours. Ce pèlerinage était au Moyen Âge presque aussi important que celui de Rome et Jérusalem. Les fidèles bâtirent une sorte de petite église afin de vénérer la chape c'est-à-dire le manteau du saint. C'est ainsi qu'est né notre nom « chapelle ». L'abbaye d'aujourd'hui néanmoins date du XIXe siècle et les restes de Martin ont été dispersés durant les Guerres de religion.

Pour finir, précisons que notre Saint Martin est aussi le patron des soldats puisqu'il en fut un, des mendiants puisqu'il leur a porté secours et des tailleurs puisqu'il avait sacrifié son manteau.



Dominique MARIE

PROMENONS-NOUS DANS LA CAMPAGNE...

Pour se faire un bon dessert, qui n'a pas un jour parcouru la campagne afin de cueillir quelques baies sauvages ? Championne de nos régions, la mûre, facilement reconnaissable, et sans risque, si ce n'est quelques égratignures... Les framboises sauvages, plus discrètes, viendront accompagner aisément votre gouter. Mais la saison des mûres et des framboises n'est pas bien longue, et la nature est trop maligne pour ne pas pourvoir aux besoins de ceux qui y vivent tout au long de l'an. En toute saison, on trouve tour à tour toutes sortes de petits fruits sauvages, tous comestibles. Amélanche, « Amour en cage », Arbrousse, Argousse, Bigarade, Canneberge, Cenelle, Coing, Cornouille, Cynorrhodon, Faîne, Fraise des bois, Merise, Nèfle, Noisette, Poire, Pomme, Prunelle, Sorbe, Baie de sureau, se rencontrent partout, pour peu qu'on les cherche bien.

Les "herbes" aussi, peuvent se consommer, en salade, gratin, quiche, soupe, ... On peut en citer quelques-unes, sans ordre de préséance. Les orties sauvages peuvent être cuisinées de nombreuses façons, tous les livres de cuisine de nos grand-mères contiennent au moins une préparation à base d'orties. Les fleurs du plantain peuvent se manger en salade. Ironiquement, il aide à soulager les piqûres de l'ortie, sa voisine de prairie, ou d'assiette... Le trèfle que tout le monde connaît peut tout aussi bien se manger en salade, comme la pâquerette et le gaillet gratteron, dont les feuilles s'accrochent partout. Le pissenlit peut être consommé sous de multiples formes. Les fleurs servent à faire du vin, des confitures ou du miel. Les racines et les feuilles, elles, se préparent en soupe, en salade ou en infusion. La berce commune, qui a un goût de mandarine, se met dans les gâteaux. Les jeunes pousses du houblon se préparent comme des asperges.

Le bouleau. Sa sève est comestible, c'est connu. Certes, ce n'est pas une "herbe", mais... en revanche, peu savent qu'en faisant sécher, puis frire ses feuilles, on obtient... des chips végétales. L'ail des ours, permet de faire soupe ou pesto, entre autres. Attention, il ressemble beaucoup au muguet, qui lui, est toxique. Les feuilles de mélisse citronnée sauvage se mangent en salade ou se boivent en infusion. La bardane peut se manger crue ou cuite, elle a un petit goût d'artichaut. Petite anecdote pour finir cet inventaire inachevé, l'eau dans laquelle aura bouilli du chardon - oui, du chardon, celui qui pique - parfumerait vos pâtes ou votre riz.

Attention cependant, tous les jolis petits fruits et petites fleurs croisés au détour des chemins ne sont pas tous bons pour la santé. Loin s'en faut. Tous les fruits des plantes suivantes sont toxiques, à minima.

Les baies noires du troène et de l'hièble (ou yèble, à ne pas les confondre avec celle du sureau). Celles du cornouiller sanguin, qui ressemblent à de petites cerises

noires. La graine du fusain d'Europe, dit "Bonnet des prêtres" ou "Bonnet d'évêque", est mortelle.



Les baies rouges de la violette, heureusement malodorantes, sont vénéneuses. Le laurier rose, est encore parfois utilisé comme "mort au rat", ce qui en dit long sur ses "vertus". Pour le muguet, une ou deux de ses baies suffisent à provoquer un arrêt cardiaque chez un enfant !!! La graine du ricin, est potentiellement létale. Attention donc, car elle a une saveur de noisette.

Le lierre, sous toutes ses formes, est très toxique, et allergisant. Les réactions allergiques vont de simples démangeaisons à l'eczéma, voire des œdèmes, conjonctivites, éternuements et jusqu'à des crises d'asthme. Le colchique est potentiellement mortel, même en petite quantité. Toutes les parties de la plante contiennent une dizaine de substances toxiques, à des niveaux divers. Il est parfois nommé "tue-chien", "tue-loup", et même "tue-vache". La simple mastication de ses graines ou ses fleurs par les animaux est souvent mortelle. Quant au gui sous lequel on s'embrasse au moment des fêtes de fin d'année, il doit rester suspendu, car c'est un poison violent

Pour finir notre "trousse de Médée", les petits fruits rouges du chèvrefeuille des haies peuvent attirer les enfants. Mauvaise idée, ils sont, eux aussi, mortels.

Pour notre chance, beaucoup de ces plantes toxiques "préviennent" leurs candidats consommateurs, par un goût ou une odeur qui vous dissuade de les consommer. Notre balade terminée, pourquoi ne pas prendre un petit "café", en dégustant nos trouvailles. Pour être raccord avec ces produits locaux, testons le "café de pissenlit". Les racines de celui-ci, séchées, torréfiées et broyées, permettent de faire un substitut de café, sans caféine. Au goût légèrement amer et corsé, il peut parfaitement remplacer le "vrai" café.

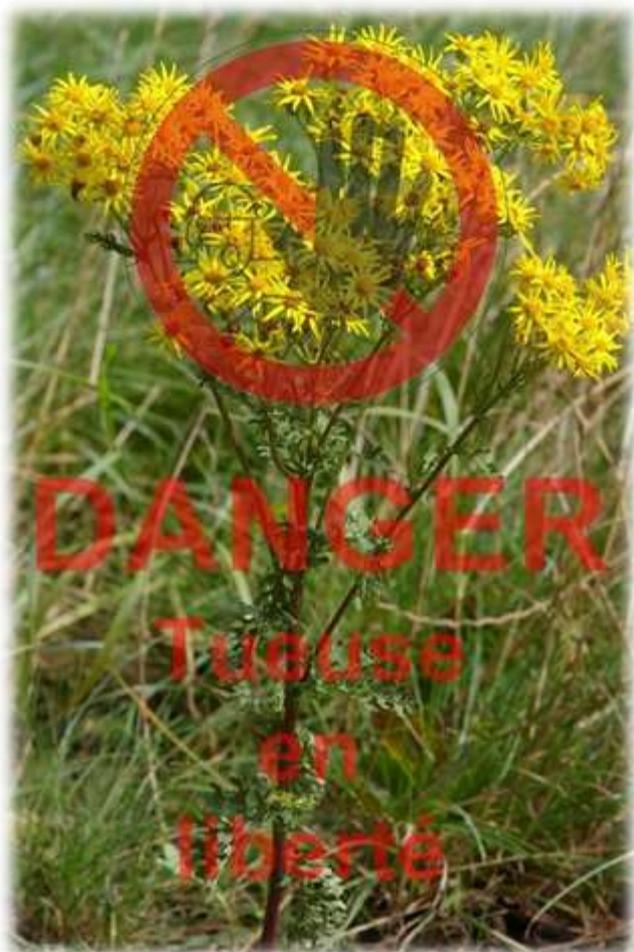
Bonne promenade

Philippe THOUIN

SENEÇON DE JACOB, SENEÇON JACOBEE OU JACOBEE COMMUNE

ATTENTION, TUEUSE EN LIBERTE

Cette jolie plante, l'"herbe dorée" ou Jacobée ou séneçon de Jacob, est particulièrement redoutable.



Le séneçon jacobée fait partie des plantes toxiques, il est nocif pour les bovins, camélidés, caprins, équidés, et porcins. De même pour les animaux de compagnie, chats et chiens, bien sûr, mais aussi les petits mammifères tels que chinchillas, gerbilles, hamsters, lapins, ... et tous les oiseaux. Les moutons, eux, ne semblent pas sensibles à ses toxines, mais le consomment.

Chez l'homme, elle a un effet nocif sur le long terme car on en retrouve dans certains aliments (c'est heureusement rare ☺), dont le miel, le lait (de vache, de chèvre, de brebis, ...), et donc certains fromages, si les animaux qui les produisent la consomment.

L'organisme ne peut pas éliminer la toxine qui s'accumule dans le foie des animaux, comme des humains.

Les dommages sur le foie, et le système nerveux, sont irréversibles. Après une lente dégradation, ils peuvent conduire au décès de l'animal.

Cette belle "pâquerette" dorée, capable de s'installer partout, pelouses, jardins, prairies (et donc, on la retrouve dans le foin), bords de route, ... est aussi une "mère de famille nombreuse" dont chaque pied peut produire des milliers de graines chaque été. Ses enfants sont de grands voyageurs car, grâce au vent, ses akènes, comme celles de son cousin pissenlit, peuvent voler sur des kilomètres.

Alors, n'ayez aucune pitié, tuez la tueuse. Arrachez-la quand vous la croisez, tant qu'elle est en fleurs, ou avant. Et surtout, dans ce premier cas, ne laissez pas les fleurs sur place. La plante possède suffisamment de réserves pour finir de produire ses graines, qui pourront tranquillement s'envoler plus tard.

Philippe THOUIN



Saint-Martin d'Ecublèy - La Risle

Responsable de la publication

Rédactrice en chef - Mise en page

Imprimé en mairie par procédé photocopie

Dépôt légal Janvier 2022

Franck GAULTIER - Maire

Renée LAURENT - Adjointe au maire - Commission communication

Tirage à 300 exemplaires